



COMPOSITION DES JURYS
UFR SCIENCES DE LA VIE, DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT
Année universitaire 2018-2019

Le Président de l'Université de Bourgogne

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;
VU l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de Master ;
VU l'arrêté du 4 septembre 2012 habilitant l'Université de Bourgogne à délivrer des diplômes nationaux ;
VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les directeurs des composantes ;
VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 24 septembre 2018 ;

ARRETE

Article 1 :

Le jury du **Master 2 Nutrition Santé** est ainsi constitué pour l'année universitaire 2018-2019

Président(e) : Michel NARCE

Membres semestre 1 :
Jérôme BELLENGER
Marie-Claude BRINDISI
Virginie VAN WYMELBEKE
Annelise HEURTIER
Odile JANIAUT
Alléonor JEANDIDIER

Membres semestre 2 et session 2 :
Jérôme BELLENGER
Marie-Claude BRINDISI
Virginie VAN WYMELBEKE
Annelise HEURTIER
Odile JANIAUT
Laurent DEMIZIEUX

Article 2 :

Le présent arrêté est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement, et sur le site internet de l'UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement.

Fait à DIJON, le 01/10/2018
Le Directeur de l'UFR
de l'UFR Sciences Vie
Terre et Environnement
Michel NARCE

M. NARCE